

Conseil d'école
Mardi 30 juin 2020

Présents :

Mme Jacqueline SAUNIER, nouvelle Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'École

Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population de la ville de Mandres-les-Roses

Mmes Maud ANDRÉ, Dorothée BOYER, Alexandra FOUCHY, Sandrine LARGER, Claire RUBI, Isabelle WAGNER, représentantes de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE

Mmes Céline BOELEN, Vanessa BENICHO, Stéphanie GUIMARD, Nathalie POPHILLAT, Anne-Claire MANGÉ, Brigitte DESROCHES, enseignantes

M. Bruno GAILHAC, enseignant

Excusés :

M. Didier FABRE, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mme Stéphanie ANGENARD, Psychologue Scolaire

Président de séance : Bruno GAILHAC

Secrétaire de séance : Anne-Claire MANGÉ

Ordre du jour :

- **Bilan de l'année**
- **Perspectives rentrée 2020**
- **Coopérative**

Propos introductif

Accueil des participants à ce Conseil d'École réduit afin de garantir les mesures de distanciation du protocole sanitaire en cours.

1. BILAN DE L'ANNÉE

Bilan de l'année 2019-2020

- **Une année riche en événements :**
 - **Confinement :**
 - **Fermeture des écoles mais accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise (5 élèves accueillis).**
 - **Mise en place rapide d'une vraie liaison avec les familles.**
 - **Déconfinement :**
 - **Accès tardif aux modalités du protocole**
 - **Grande réactivité de tous (municipalité/enseignants)**
 - **Accueil de 130 élèves du 11/05 au 19/06**
 - **Poursuite de l'envoi de travail aux enfants ne pouvant être accueillis.**

Grande réactivité de la part des parents qui ont répondu très vite pour valider les adresses mail indispensables lors de la gestion de cette crise.

Réactivité des enseignants pour garder le lien. Les parents soulignent qu'il n'y a eu aucune pression de la part des enseignants sur leurs enfants. Un grand merci aux familles qui ont fait leur maximum et de leur mieux pour accompagner leur enfant, pendant cette période.

Bilan de l'année 2019-2020

- **Reprise des cours au 22/06 :**
 - **Accès tardif à l'information et aux consignes**
 - **Une préparation matérielle conséquente**
 - **Une organisation par classe avec deux classes non pourvues d'enseignant en 48h00 + le week-end**
 - **Mise à disposition d'un moyen de remplacement le 22/06 au matin (regroupement CE2 B + CM1 B)**
 - **257 élèves ont repris le chemin de l'école sur 329.**
- **Bilan :**
 - **Beaucoup d'énergie déployée**
 - **Un vrai soutien de la municipalité**
 - **De vraies relations établies entre enseignants et parents, à travers le lien numérique.**

Très forte implication de la municipalité au fur et à mesure des annonces gouvernementales. Merci également à l'équipe d'animation qui a su prendre le relais de manière très cohérente.

Depuis le 22 juin, 257 élèves sur 329 ont repris, ce qui correspond aux statistiques nationales.

Lien numérique : il faut en tirer les conséquences. Il y a 3 ans, un espace numérique avait été créé puis abandonné. Nous nous projetons donc sur un nouvel espace numérique, sûrement Educartable, pour la prochaine rentrée.

Bilan de l'année 2019-2020

- **Des projets pour toute l'école**
 - **Rentrée en musique**
 - **Journée Nationale du Sport Scolaire**
 - **1,2, 3 Courez-Volez**
 - **Commémoration du 11 novembre**
 - **Cross départemental**
 - **Spectacle de Sinbad le marin**
 - **Intervention chorale de Raphaëlle Naudin (CE1)**
 - **...**
- **Travail sur le Vivre Ensemble (émotions, règles par niveau)**
- **Poursuite de la réflexion sur l'harmonisation des pratiques**
- **Elaboration d'outils communs**



Dans le cadre du projet d'école :

- Engagement de l'équipe sur le travail du Vivre Ensemble.
- Elaboration de règles de vie par niveau, à partir des besoins énoncés par les élèves, des droits dont ils disposent, avant de définir les devoirs qui s'imposent à chacun pour garantir les droits de chacun.
- Poursuite d'élaboration d'outils communs afin de pallier au renouvellement annuel d'une partie de l'école et garantir la continuité pédagogique.

2. PERSPECTIVES RENTREE 2020

Effectifs	
Actuellement	Prévisions rentrée 2020
69 CP	63 CP
64 CE1	72 CE1
60 CE2	67 CE2
74 CM1	57 CM1
62 CM2	75 CM2
329 élèves pour 13 classes	334 élèves pour 13 classes
25,31 élèves (moyenne/classe)	25,69 élèves (moyenne/classe)

17 inscriptions

7 radiations suite à un déménagement

Les effectifs prévus à ce jour sont plus importants que ceux prévus en mars, ce qui représente une bonne nouvelle pour la conservation de 13 classes.

Structure (sous réserve d'évolution des effectifs)

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	63	72	67	57	75	334
CP A	26					26
CP B	26					26
CP-CE2	11		13			24
CE1 A		24				24
CE1 B		24				24
CE1 C		24				24
CE2 A			27			27
CE2 B			27			27
CM1 A				24		24
CM1 B				25		25
CM1-CM2				8	19	27
CM2 A					28	28
CM2 B					28	28

Cette structure semble la plus adaptée aux effectifs du jour. Toutefois, elle est susceptible d'être modifiée jusqu'au 31 août 2020, en cas d'inscriptions supplémentaires notamment en CM2 ou CP et des nominations.

Nominations des enseignants

- * Le poste réservé aux fonctionnaires stagiaires a été transformé en poste d'adjoint.
- * Un(e) enseignant(e) a été nommé(e) vendredi 26/06.
- * Les 4 postes de Maîtres Formateurs vacants au mouvement n'ont pas été demandés.
- * Mme Phonethipsvads a redemandé à occuper un de ces postes sur l'école (réponse fin juillet)
- * Mme Touzain postule sur un autre poste (réponse fin juillet)
- * 4 à 6 enseignants, ainsi que les compléments de service des Maîtres Formateurs seront donc nommés à Titre Provisoire (pour 1 an) au cours de l'été (fin juillet ⇨ fin août)

BUDGET ALLOUÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

- * Fonctionnement : 13 650,00 €, 42,00€/élève sur une base de 325 élèves.
- * Soit pour 334 élèves 40,86€/élève

- * Transport : 6500,00 € soit 500 € par classe

- * Projets d'école : 14 625,00€ 45,00€/élève sur une base de 325 élèves.
- * Soit pour 334 élèves 43,78€/élève

Ce budget nous permet de commander une grande partie du matériel nécessaire au fonctionnement des classes et à la mise en place des apprentissages.

Toutefois, une liste de fournitures reste à la charge des familles. Le Conseil d'Ecole doit émettre un avis sur ces listes (cf. annexe).

Les échanges autour de ce point font apparaître la nécessité d'apporter cette précision concernant les cartables :

- 1 Cartable solide (de préférence), **pouvant contenir un cahier 24 x 32 cm**

Les parents élus souhaitent savoir si tout ce qui est demandé sur la liste est stocké en classe ou par les familles.

Cela dépend des classes, dans les classes de CP, CE1, CE2, en général le matériel est stocké en classe. Pour les CM1 et CM2, le stockage s'effectue à la maison.

Cette modification sera faite, les listes de fournitures sont intégrées dans un livret d'accueil contenant une présentation de l'école et de son fonctionnement, les coordonnées de l'inspection de l'éducation nationale, de la psychologue scolaire, de l'accueil périscolaire, de la FCPE de Mandres les Roses.

Les listes sont validées par le conseil d'école. Elles seront affichées devant l'école et mises en ligne sur le site de la mairie.

Informations Rentrée

- **Avant la rentrée :**
 - Directeur présent sur l'école **Lundi 24/08, Mardi 25/08, Jeudi 27/08 et Vendredi 28/08** (en cas de besoin de rendez-vous, adresser un mail à ce.0940679C@ac-creteil.fr)
 - Listes de fournitures accrochées dans les panneaux vitrés devant l'école.
 - Un livret d'accueil contenant ces listes sera disponible sur le site de la mairie.
 - **Les listes des classe ne pourront pas être affichées avant le LUNDI 31 AOÛT dans l'après-midi.**
- **Rentrée des élèves :**
 - **MARDI 1^{er} SEPTEMBRE**
 - 8h30 pour l'ensemble des classes sauf les CP
 - 9h00 accueil des CP avec leurs parents
 - 9h20 – 10h00 réunion d'accueil pour les parents dont l'enfant arrive sur l'école.

La réunion d'accueil des CP et nouveaux arrivants le matin de la rentrée pose problème. Il avait été demandé de faire cette réunion en juin, mais cela n'a pas été possible en raison du protocole sanitaire. Pour anticiper, l'information pourrait être envoyée par messagerie par la mairie.

Organisation des élections de représentants de parents

Au regard de la très forte majorité de parents qui votent par correspondance, mais aussi de la crise sanitaire écoulée ainsi que de la difficulté à trouver des personnes pour tenir le bureau de vote 4 heures d'affilées un vendredi après-midi,

il est proposé que le vote se fasse exclusivement par correspondance à compter de la rentrée 2020, conformément au décret n° 2019-838.

Dans les 10 premiers jours de septembre, le bureau des élections se réunira en présence de :

- Bruno GAILHAC, directeur
- Céline BOELENS, enseignante
- Dorothée BOYER, tête de liste FCPE

pour établir l'organisation du scrutin.

3- COOPÉRATIVE

CHARGES		euros		PRODUITS		euros	
Achats de produits pour cession	4 673,20 €	Ventes de produits pour cession	6 772,00 €	Solde en début d'exercice : 6 272,54€			
Charges des activités éducatives	9 951,29 €	Produits des activités éducatives	5 456,50 €	CHARGES			
Cotisations versées à l'OCCE	624,60 €	Subventions de l'Etat ou des collectivités locales	0,00 €	Cotisations OCCE et Assurance			
Assurances versées	107,37 €	Subventions d'associations	0,00 €	Matériel d'arts plastiques ; de jonglage ; livres ; acomptes séjour			
Autres charges courantes	30,00 €	Autres produits courants	0,00 €	Tremplin pour les activités gymniques			
Charges exceptionnelles	5 416,50 €	Participations volontaires des familles	0,00 €	PRODUITS			
Achats de biens durables	356,99 €	Produits financiers (mutualisation)	0,00 €	Pas d'appel aux dons cette année, celui-ci était prévu en mars.			
		Produits exceptionnels	4 000,00 €	Bénéfice vente de photos 2 098 €.			
Total des charges	20 723,95 €	Total des produits	16 228,50 €	Solde disponible à ce jour : 1 777,09 € soit un déficit de 4 495,45 € de moins qu'en début d'exercice (lié aux frais de séjour à Houlgate qui a été annulé)			
SOLDE EN DEBUT D'EXERCICE	6 272,54 €	SOLDE ACTUEL	1 777,09 €				

Pour rembourser les familles de CM2, une aide exceptionnelle de 4 000,00€ de l'OCCE 94 à rembourser sous 24 mois a été versée début juin sur le compte de notre coopérative.

Le collectif de parents mobilisé pour aider à la réalisation du projet du séjour scolaire à Houlgate, décide de faire don à la coopérative des 506,00€ récoltés grâce à la vente de crêpes et boissons en décembre 2019.

Cette somme sera intégrée dans les prochains jours sur la coopérative de l'école.

Remerciements de l'assemblée à Madame DESROCHES qui participait à son dernier Conseil d'Ecole, avant son départ en retraite à la prochaine rentrée. Bonne continuation à elle.

A 18h19, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Bruno GAILHAC, directeur de l'école à partir des notes prises par Anne-Claire MANGÉ

Le directeur de l'école

Représentant élu de la liste FCPE



Bruno GAILHAC



Dorothée BOYER